



Conseil de sécurité

Distr. générale
30 décembre 2005
Français
Original: anglais

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)

Note verbale datée du 29 décembre 2005, adressée au Président du Comité par la Mission permanente de la Hongrie auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente de la République de Hongrie auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) et, se référant à la lettre du Président (S/AC.44/2005/DDA/OC.45), a l'honneur de présenter ci-joint les informations complémentaires fournies par le Gouvernement hongrois en réponse à la demande formulée dans la lettre susmentionnée (voir annexe). Afin d'aider à distinguer les nouvelles informations, celles-ci sont indiquées entre crochets. Le Gouvernement hongrois espère que les données ainsi fournies seront prises en considération par le Comité.



Annexe à la note verbale datée du 29 décembre 2005, adressée au Président du Comité par la Mission permanente de la Hongrie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Paragraphe 1 et questions connexes abordées aux paragraphes 5, 6, 8 a), b) et c) et au paragraphe 10

État : Hongrie

Date du rapport : 27 octobre 2004

Avez-vous souscrit à l'une des déclarations suivantes ou votre pays est-il partie à l'un des traités ou conventions ou membre de l'un des mécanismes suivants?		Oui	Dans l'affirmative, indiquez les informations pertinentes (signature, adhésion, ratification, entrée en vigueur, etc.)	Observations (l'information se rapporte aux numéros de page de la version anglaise du rapport ou à un site Web officiel)
1	Déclaration générale sur la non-détention d'armes de destruction massive		[La Hongrie est partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ainsi qu'à la Convention sur les armes chimiques et la Convention sur les armes biologiques et à toxines en qualité d'État non possesseur.]	
2	Déclaration générale d'engagement en faveur du désarmement et de la non-prolifération	X	Stratégie de l'Union européenne contre la prolifération des armes de destruction massive	Page 4 du rapport
3	Déclaration générale sur la non-fourniture d'armes de destruction massive et d'éléments connexes à des acteurs non étatiques	X	Ne fournit aucun soutien aux acteurs non étatiques	Page 6 du rapport
4	Convention sur les armes biologiques	X		Page 4 du rapport
5	Convention sur les armes chimiques	X		Page 4 du rapport
6	Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires	X		Page 4 du rapport
7	Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	X	Instrument de ratification déposé le 13 juillet 1999	< http://disarmament.un.org:8080/TreatyStatus.nsf >
8	Convention sur la protection physique des matières nucléaires	X	Instrument de ratification déposé le 4 mai 1984	< http://www.iaea.Publications/Documents/Conventions/cppn_status.pdf >
9	Code de conduite de La Haye	X		Page 4 du rapport
10	Protocole de Genève de 1925	X	Instrument d'adhésion déposé le 11 octobre 1952	< http://disarmament.un.org:8080/TreatyStatus.nsf >
11	Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)	X		Page 12 du rapport
12	Zone exempte d'armes nucléaires/Protocole(s)		[La Hongrie n'est signataire d'aucun de ces protocoles]	

Avez-vous souscrit à l'une des déclarations suivantes ou votre pays est-il partie à l'un des traités ou conventions ou membre de l'un des mécanismes suivants?		Oui	Dans l'affirmative, indiquez les informations pertinentes (signature, adhésion, ratification, entrée en vigueur, etc.)	Observations (l'information se rapporte aux numéros de page de la version anglaise du rapport ou à un site Web officiel)
13	Autres conventions et traités	X	Traité EURATOM	Page 8 du rapport
14	Autres mécanismes	X	<ol style="list-style-type: none"> 1. Groupe des fournisseurs nucléaires 2. Régime de contrôle de la technologie des missiles 3. Comité Zangger 4. Groupe de l'Australie 5. Arrangement de Wassenaar 6. Initiative de sécurité contre la prolifération 	Pages 3 et 4 du rapport
15	Autres	X	Clause modèle de non-prolifération à inclure à l'avenir dans tous les accords conjoints entre l'Union européenne et des pays tiers	Page 4 du rapport

Paragraphe 2 – Armes biologiques

État : Hongrie

Date du rapport : 27 octobre 2004

Votre pays s'est-il donné une législation interdisant à des particuliers ou à des entités de se livrer à l'une des activités suivantes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Fabrication/production	?	Décret gouvernemental 11/1975 relatif à la Convention sur les armes biologiques	?	Paragraphe[s] 160/A (utilisation d'armes interdites par la Convention internationale),] 261/A [(violation d'une obligation au regard du droit international) et 264/C (crimes perpétrés avec des armes interdites par une convention internationale)] du Code pénal	Pages 2 et 6 du rapport
2	Acquisition	?		?		Pages 2 et 6 du rapport
3	Possession		Décret gouvernemental 11/1975 relatif à la Convention sur les armes biologiques			
4	Constitution de stocks	?	Décret gouvernemental 11/1975 relatif à la Convention sur les armes biologiques	?	Paragraphe[s] 261/A [et 264/C] du Code pénal	Pages 2 et 6 du rapport
5	Mise au point	?		?		Pages 2 et 6 du rapport
6	Transport		Décret gouvernemental 11/1975 relatif à la Convention sur les armes biologiques		[Paragraphe[s] 160/A et 261/A du Code pénal]	
7	Transfert	?	Décret gouvernemental 11/1975 relatif à la Convention sur les armes biologiques	?	Paragraphe 261/A du Code pénal	Pages 2 et 6 du rapport
8	Utilisation		Décret gouvernemental 11/1975 relatif à la Convention sur les armes biologiques		[Paragraphe[s] 160/A et 261/A du Code pénal]	
9	Participation comme complice à des activités de fabrication d'armes					
10	Facilitation des activités de fabrication d'armes					
11	Financement d'activités susmentionnées		[Une loi est en cours d'élaboration]			

Votre pays s'est-il donné une législation interdisant à des particuliers ou à des entités de se livrer à l'une des activités suivantes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
12	Activités de fabrication concernant les vecteurs	?	Décret gouvernemental 11/1975 relatif à la Convention sur les armes biologiques	?	[Paragraphe 160/A et 261/A du Code pénal]	Pages 2 et 6 du rapport
13	Participation d'acteurs non étatiques à des activités de fabrication d'armes		Décret gouvernemental 11/1975 relatif à la Convention sur les armes biologiques			
14	Autres					

Paragraphe 2 – Armes chimiques

État : Hongrie

Date du rapport : 27 octobre 2004

Votre pays s'est-il donné une législation interdisant à des particuliers ou à des entités de se livrer à l'une des activités suivantes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Fabrication/production	?	[Loi CIV de 1997] relative à la Convention sur les armes chimiques	?	Paragraphe[s] [160/A et] 261/A [et 264/C] du Code pénal	Pages 2 et 6 du rapport
2	Acquisition	?		?		Pages 2 et 6 du rapport
3	Possession					
4	Constitution de stocks	?		?		
5	Mise au point	?		?		Pages 2 et 6 du rapport
6	Transport					Pages 2 et 6 du rapport
7	Transfert	?		?		
8	Utilisation	?		?		Pages 2 et 6 du rapport
9	Participation comme complice à des activités de fabrication d'armes					
10	Facilitation des activités de fabrication d'armes	?				?
11	Financement des activités de fabrication d'armes		[Une loi est en cours d'élaboration]			
12	Activités de fabrication d'armes concernant les vecteurs		[Loi CIV de 1997] relative à la Convention sur les armes chimiques		Paragraphe[s] [160/A et] 261/A [et 264/C] du Code pénal	
13	Participation d'acteurs non étatiques à des activités de fabrication d'armes					
14	Autres					

Paragraphe 2 – Armes nucléaires

État : Hongrie

Date du rapport : 27 octobre 2004

Votre pays s'est-il donné une législation interdisant à des particuliers ou à des entités de se livrer à l'une des activités suivantes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Fabrication/production	?	Décret-loi 12/1970 relatif au TNP, [décret-loi 8/1997 relatif à la protection physique des matières nucléaires, loi CXVI/1996 relative à l'énergie nucléaire, loi I/1997 relative à la Convention sur la sûreté nucléaire]	?	Paragraphe[s] 261/A [, 264/A et 264/C] du Code pénal	Pages 2 et 6 du rapport
2	Acquisition	?		?		Pages 2 et 6 du rapport
3	Possession					
4	Constitution de stocks					
5	Mise au point					
6	Transport					
7	Transfert	?	Décret-loi 12/1970 relatif au TNP, [décret-loi 8/1997 relatif à la protection physique des matières nucléaires, loi CXVI/1996 relative à l'énergie nucléaire, loi I/1997 relative à la Convention sur la sûreté nucléaire]	?	Paragraphe[s] 261/A [et 264/C] du Code pénal	Pages 2 et 6 du rapport
8	Utilisation					
9	Participation comme complice à des activités de fabrication d'armes					
10	Facilitation des activités de fabrication d'armes					
11	Financement des activités de fabrication d'armes		[Une loi est en cours d'élaboration]			
12	Activités de fabrication concernant les vecteurs		Décret-loi 12/1970 relatif au TNP, [décret-loi 8/1997 relatif à la protection physique des matières nucléaires, loi CXVI/1996 relative à l'énergie nucléaire, loi I/1997 relative à la Convention sur la sûreté nucléaire]		Paragraphe[s] 261/A [et 264/C] du Code pénal	
13	Participation d'acteurs non étatiques à des activités de fabrication d'armes					
14	Autres					

Paragraphe 3 a) et b) – Surveillance, sécurité et protection physique des armes biologiques et des éléments connexes

Pays : Hongrie

Date du rapport : 27 octobre 2004

Votre pays a-t-il pris des mesures et dispositions ou des lois pour surveiller les armes biologiques et les éléments connexes et en assurer la sécurité et la protection? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations	
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?		
1	Mesures de surveillance au stade de la fabrication		[Décret gouvernemental 212/1998 sur l'application et le contrôle de la déclaration de la responsabilité découlant de la Convention sur les armes chimiques; par. 3 sur le Bureau du contrôle des exportations et l'interdiction des armes chimiques et biologiques]		[Non-respect de l'obligation au regard du droit international (section 261/A du Code pénal), infractions commises à l'aide d'armes interdites par la Convention internationale (section 264/C du Code pénal)]		
2	Mesures de surveillance au stade de l'utilisation						
3	Mesures de surveillance des stocks						
4	Mesures de surveillance lors du transport						
5	Autres mesures de surveillance						
6	Mesures de sécurité au stade de la fabrication	X	Directive 2000/54/CE		[Non-respect de l'obligation au regard du droit international (section 261/A du Code pénal), infractions commises à l'aide d'armes interdites par la Convention internationale (section 264/C du Code pénal)]	Page 10 du rapport de l'Union européenne	
7	Mesures de sécurité au stade de l'utilisation	X					
8	Mesures de sécurité concernant les stocks	X					
9	Mesures de sécurité lors du transport	X	Directives 94/55/CEE et 96/49/CEE du Conseil	X	Partie aux arrangements	Pages 10 et 11 du rapport	
10	Autres mesures de sécurité						
11	Réglementation de la protection physique des installations, des matières et du transport						
12	Octroi de licences/homologation des installations/habilitation du personnel manipulant des matières biologiques	X	Directive 2000/54/CE			Page 10 du rapport	
13	Habilitation du personnel						

Votre pays a-t-il pris des mesures et dispositions ou des lois pour surveiller les armes biologiques et les éléments connexes et en assurer la sécurité et la protection? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
14	Mesures de surveillance, de sécurité et de protection physique applicables aux vecteurs					
15	Réglementations concernant le génie génétique					
16	Autres textes de loi et réglementations ayant trait à la sécurité et à la protection des matières biologiques	X	Directive 89/391/CE			Page 10 du rapport
17	Autres					

Paragraphe 3 a) et b) – Surveillance, sécurité et protection physique des armes chimiques et des éléments connexes

Pays : Hongrie

Date du rapport : 27 octobre 2004

Votre pays a-t-il pris des mesures et dispositions ou des lois pour surveiller les armes chimiques et les éléments connexes et en assurer la sécurité et la protection? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Mesures de surveillance au stade de la fabrication	?	Obligations de notification de tous les produits chimiques inscrits aux tableaux de la Convention sur les armes chimiques, [décret gouvernemental 212/1998 sur l'application et le contrôle de la déclaration de la responsabilité découlant de la Convention sur les armes chimiques; par. 3 sur le Bureau du contrôle des exportations et l'interdiction des armes chimiques et biologiques]		[Non-respect de l'obligation au regard du droit international (section 261/A du Code pénal), infractions commises à l'aide d'armes interdites par la Convention internationale (section 264/C du Code pénal)]	Page 8 du rapport
2	Mesures de surveillance au stade de l'utilisation	?				
3	Mesures de surveillance des stocks	?				
4	Mesures de surveillance lors du transport					
5	Autres mesures de surveillance					
6	Mesures de sécurité au stade de la fabrication	X	Directive 98/42/CE			Page 10 du rapport de l'Union européenne
7	Mesures de sécurité au stade de l'utilisation	X				
8	Mesures de sécurité concernant les stocks	X				
9	Mesures de sécurité lors du transport	X	Directives 94/55/CEE et 96/49/CEE du Conseil	X	Partie aux arrangements RID et ADR	Pages 10 et 11 du rapport
10	Autres mesures de sécurité					
11	Réglementation de la protection physique des installations, des matières et du transport					

Votre pays a-t-il pris des mesures et dispositions ou des lois pour surveiller les armes chimiques et les éléments connexes et en assurer la sécurité et la protection? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
12	Homologation des installations chimiques/habilitation des entités/autorisation de l'utilisation des matières	X	Système de licence en ce qui concerne la production et l'utilisation des produits chimiques inscrits au tableau 1			Page 8 du rapport
13	Habilitation du personnel					
14	Mesures de surveillance, de sécurité et de protection physique applicables aux vecteurs					
15	Autorité nationale chargée de la Convention sur les armes chimiques		[Loi XXXVIII/1992 sur le Bureau hongrois des licences commerciales, décret gouvernemental 212/1998 sur l'application et le contrôle de la déclaration de la responsabilité découlant de la Convention sur les armes chimiques; par. 3 sur le Bureau du contrôle des exportations et l'interdiction des armes chimiques et biologiques]			
16	Déclaration à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques des produits chimiques inscrits aux tableaux 1, 2 et 3 de la Convention sur les armes chimiques	X	Notification de tous les produits chimiques inscrits aux tableaux			Page 8 du rapport
17	Mesures de surveillance, de sécurité et de protection physique applicables aux armes chimiques obsolètes					
18	Autres textes de loi et réglementations ayant trait au contrôle des matières chimiques					
19	Autres					

Paragraphe 3 a) et b) – Surveillance, sécurité et protection physique des armes nucléaires et des éléments connexes

Pays : Hongrie

Date du rapport : 27 octobre 2004

Votre pays a-t-il pris des mesures et dispositions ou des lois pour surveiller les armes nucléaires et les éléments connexes et en assurer la sécurité et la protection? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Mesures de surveillance au stade de la fabrication	X	Décret 39/1997 [du Ministère du commerce et de l'industrie] sur le système de comptabilisation et de contrôle international des matières nucléaires [Décret gouvernemental 89/2005 sur les exigences en matière de sûreté nucléaire des équipements nucléaires et les activités connexes des autorités]		[Non-respect de l'obligation au regard du droit international (section 261/A du Code pénal), infractions commises à l'aide d'armes interdites par la Convention internationale (section 264/C du Code pénal)]	Page 7 du rapport
2	Mesures de surveillance au stade de l'utilisation	X				
3	Mesures de surveillance des stocks	X				
4	Mesures de surveillance lors du transport	X				
5	Autres mesures de surveillance	X	1. Directive 2003/122/EURATOM 2. Directive 96/29/EURATOM			Page 8 du rapport
6	Mesures de sécurité au stade de la fabrication		[Décret gouvernemental 89/2005 sur les exigences en matière de sûreté nucléaire des équipements nucléaires et les activités connexes des autorités]		[Non-respect de l'obligation au regard du droit international (section 261/A du Code pénal), infractions commises à l'aide d'armes interdites par la Convention internationale (section 264/C du Code pénal)]	
7	Mesures de sécurité au stade de l'utilisation					
8	Mesures de sécurité concernant les stocks					
9	Mesures de sécurité lors du transport	X	Directives 94/55/CEE et 96/49/CEE du Conseil	X	Directive 96/29/EURATOM : notification préalable des transports	Pages 10 et 11 du rapport
10	Autres mesures de sécurité					
11	Réglementation de la protection physique des installations, des matières et du transport					

Votre pays a-t-il pris des mesures et dispositions ou des lois pour surveiller les armes nucléaires et les éléments connexes et en assurer la sécurité et la protection? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
12	Homologation des installations nucléaires/habilitation des entités/autorisation de l'utilisation des matières	X	Directive 92/3/EURATOM			Page 8 du rapport de l'Union européenne
13	Habilitation du personnel					
14	Mesures de surveillance, de sécurité et de protection physique applicables aux vecteurs					
15	Autorité nationale chargée de la réglementation	?	Loi CXVI/1996 [de l'Office de l'énergie atomique sur l'énergie nucléaire]			Page 7 du rapport
16	Accords de garanties de l'AIEA	X	1. Accord de garanties entré en vigueur le 30 mars 1972 2. Protocole additionnel entré en vigueur le 4 avril 2000			Pages 4 et 7 du rapport < http://www.iaea.org/OurWork/SV/Safeguards/sir_table.pdf >
17	Code de conduite de l'AIEA sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives	X	A déclaré son soutien au Directeur général de l'AIEA			< http://www-ns.iaea.org/downloads/rw/meetings/code-conduct-signatories.pdf >
18	Base de données de l'AIEA sur le trafic de matières nucléaires et autres sources radioactives	X	Contribue au programme relatif à la base de données			< http://www.iaea.org/About/Policy/GC/GC42/Documents/gc42-17.html >
19	Autres accords concernant l'AIEA		[Loi LXXXVI/2001 relative à la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs]			

Votre pays a-t-il pris des mesures et dispositions ou des lois pour surveiller les armes nucléaires et les éléments connexes et en assurer la sécurité et la protection? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
20	Autres textes de loi et réglementations internes concernant les matières nucléaires, y compris ceux ayant trait à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires		[Loi I/1997 relative à la Convention sur la sûreté nucléaire]			
21	Autres					

Paragraphe 3 c) et d) et questions connexes abordées aux paragraphes 6 et 10
– Contrôle des armes biologiques et des éléments connexes

Pays : Hongrie

Date du rapport : 27 octobre 2004

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes biologiques et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Surveillance des frontières	X	1. Code des douanes communautaire (CEE 2913/92) 2. Règlement n° 2454/1993 (dispositions d'application du Code des douanes communautaire) de la Commission 3. Loi XIX/2004 relative aux douanes et à la police financière [4. Loi LXXIII/2004 sur l'application du Code des douanes communautaire]	X	Loi XIX/2004 relative aux douanes et à la police financière, paragraphe 5 [Article 287 du Code pénal (violation d'obligations relatives au commerce de produits et technologies placés sous contrôle international)]	Page 9 du rapport Page 12 du rapport de l'Union européenne
2	Moyens techniques prévus pour la surveillance des frontières			X	Programme PHARE de l'Union européenne; détection des matières dangereuses	Page 9 du rapport
3	Contrôle des opérations de courtage, de commercialisation et de négociation ou de toute activité visant à faciliter la vente de biens et de technologies	X	Décret gouvernemental 16/2004 : matériel militaire			Pages 2 et 11 du rapport
4	Organismes et autorités chargés de l'application des mesures			X	Douanes et police financière	Page 3 du rapport

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes biologiques et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
5	Législation relative au contrôle des exportations	X	1. Décret gouvernemental 16/2004 relatif à l'octroi de licences pour l'exportation, l'importation, le transfert et le transit de matériel militaire et d'assistance technique 2. Décret gouvernemental 50/2004 relatif à l'octroi de licences pour le commerce extérieur de biens et technologies à double usage [3. Règlement CE n° 1334/2000 de la Commission 4. Règlement CE n° 1505/2004 du Conseil]	X	Article 287 du Code pénal	Pages 2 et 6 du rapport
6	Régime de licences	X		X		
7	Octroi de licences individuelles	X	1. Décret gouvernemental 16/2004 relatif à l'octroi de licences pour l'exportation, l'importation, le transfert et le transit de matériel militaire et d'assistance technique 2. Décret gouvernemental 50/2004 relatif à l'octroi de licences pour le commerce extérieur de biens et technologies à double usage			Page 11 du rapport
8	Octroi de licences générales					

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes biologiques et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
9	Déroptions au régime de licences	X	À l'intérieur de la Communauté, libre circulation de toutes les marchandises, à l'exception de celles figurant sur la liste à l'annexe IV du Règlement CE n° 1504/2004 du Conseil	X		Page 14 du rapport de l'Union européenne
10	Conditions d'octroi de licences pour les biens susceptibles d'être exportés/visas					
11	Autorité nationale chargée de délivrer les autorisations	X	Bureau des licences commerciales			Page 3 du rapport
12	Examen interinstitutions des licences	X	Comité sur l'octroi de licences pour le commerce extérieur de matériel militaire	?	Les membres de l'Union européenne devraient consulter les autres membres avant d'octroyer des licences	Page 3 du rapport Page 15 du rapport de l'Union européenne
13	Listes de contrôle	X	Les listes de contrôle des régimes internationaux sont incorporées dans les listes nationales			Page 12 du rapport
14	Mise à jour des listes	X	Les listes nationales sont mises à jour périodiquement			Page 12 du rapport
15	Mesures applicables aux technologies	X	Règlement CE n° 1504/2004 du Conseil			Page 14 du rapport de l'Union européenne
16	Mesures applicables aux vecteurs	X	Règlement CE n° 1504/2004 du Conseil			Page 14 du rapport de l'Union européenne
17	Contrôle des utilisateurs finals	X		X	Les violations sont sanctionnées	Page 7 du rapport
18	Mesures d'application générale					
19	Transferts immatériels					

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes biologiques et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
20	Contrôle des biens en transit	X	Décret gouvernemental 16/2004 relatif à l'octroi de licences pour l'exportation, l'importation, le transfert et le transit de matériel militaire et d'assistance technique			Page 2 du rapport
21	Contrôle des transbordements		[Décret gouvernemental 16/2004 relatif à l'octroi de licences pour l'exportation, l'importation, le transfert et le transit de matériel militaire et d'assistance technique]			
22	Contrôle des réexportations					
23	Contrôle du financement					
24	Contrôle des services de transport					
25	Contrôle des importations	X	1. Décret gouvernemental n° 50/2004 2. Décret gouvernemental n° 16/2004	X	Article 287 du Code pénal	Pages 2, 9 et 11 du rapport
26	Principe d'extraterritorialité					
27	Autres					

Paragraphe 3 c) et d) et questions connexes évoquées aux paragraphes 6 et 10
– Contrôle des armes chimiques et des éléments connexes

Pays : Hongrie

Date du rapport : 27 octobre 2004

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes chimiques et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Surveillance des frontières	X	1. Code des douanes communautaire (CEE 2913/92) 2. Règlement n° 454/1993 (dispositions d'application du Code des douanes communautaire) de la Commission 3. Loi XIX/2004 relative aux douanes et à la police financière	X	Loi XIX/2004 relative aux douanes et à la police financière, paragraphe 5	Page 9 du rapport Page 12 du rapport de l'Union européenne
2	Moyens techniques prévus pour la surveillance des frontières			X	Programme PHARE de l'Union européenne; détection des matières dangereuses	Page 9 du rapport
3	Contrôle des opérations de courtage, de commercialisation et de négociation ou de toute activité visant à faciliter la vente de biens et de technologies	X	Décret gouvernemental 16/2004 : matériel militaire			Pages 2 et 11 du rapport
4	Organismes et autorités chargés de l'application des mesures			X	Douanes et police financière	Page 3 du rapport

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes chimiques et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
5	Législation relative au contrôle des exportations	X	1. Décret gouvernemental n° 16/2004 relatif à l'octroi de licences pour l'exportation, l'importation, le transfert et le transit de matériel militaire et d'assistance technique 2. Décret gouvernemental 50/2004 relatif à l'octroi de licences pour le commerce extérieur de biens et technologies à double usage	X	Article 287 du Code pénal	Pages 2 et 6 du rapport
6	Régime de licences	X		X		
7	Octroi de licences individuelles	X				Page 11 du rapport
8	Octroi de licences générales					
9	Dérogations au régime de licences	X	À l'intérieur de la Communauté, libre circulation de toutes les marchandises, à l'exception de celles figurant sur la liste à l'Annexe IV du Règlement CE n° 1504/2004 du Conseil			Page 14 du rapport de l'Union européenne
10	Conditions d'octroi de licences pour les biens susceptibles d'être exportés/visas					
11	Autorité nationale chargée de délivrer les autorisations	X	Bureau des licences commerciales			Page 3 du rapport
12	Examen interinstitutions des licences	X	Comité sur l'octroi de licences pour le commerce extérieur de matériel militaire	?	Les membres de l'Union européenne devraient consulter les autres membres avant d'octroyer des licences	Page 3 du rapport Page 15 du rapport de l'Union européenne
13	Listes de contrôle	X	Les listes de contrôle des régimes internationaux sont incorporées dans les listes nationales			Page 12 du rapport
14	Mise à jour des listes	X	Les listes nationales sont mises à jour périodiquement			Page 12 du rapport

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes chimiques et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
15	Mesures applicables aux technologies	X	Règlement CE n° 1504/2004 du Conseil			Page 14 du rapport de l'Union européenne
16	Mesures applicables aux vecteurs	X	Règlement CE n° 1504/2004 du Conseil			Page 14 du rapport de l'Union européenne
17	Contrôle des utilisateurs finals	X		X	Les violations sont sanctionnées	Page 7 du rapport
18	Mesures d'application générale					
19	Transferts immatériels					
20	Contrôle des biens en transit	X	Décret gouvernemental 16/2004 relatif à l'octroi de licences pour l'exportation, l'importation, le transfert et le transit de matériel militaire et d'assistance technique			Page 2 du rapport
21	Contrôle des transbordements		[Décret gouvernemental 16/2004 relatif à l'octroi de licences pour l'exportation, l'importation, le transfert et le transit de matériel militaire et d'assistance technique]			
22	Contrôle des réexportations					
23	Contrôle du financement					
24	Contrôle des services de transport					
25	Contrôle des importations	X	1. Décret gouvernemental n° 50/2004 2. Décret gouvernemental n° 16/2004	X	Article 287 du Code pénal	Pages 2, 9 et 11 du rapport
26	Principe d'extraterritorialité					
27	Autres					

Paragraphe 3 c) et d) et questions connexes évoquées aux paragraphes 6 et 10
– Contrôle des armes nucléaires et des éléments connexes

État : Hongrie

Date du rapport : 27 octobre 2004

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes nucléaires et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Surveillance des frontières	X	1. Code des douanes communautaire (CEE 2913/92) 2. Règlement n° 2454/1993 (dispositions d'application du Code des douanes communautaire) de la Commission 3. Loi XIX/2004 relative aux douanes et à la police financière	X	Loi XIX/2004 relative aux douanes et à la police financière, paragraphe 5	Page 9 du rapport Page 12 du rapport de l'Union européenne
2	Moyens techniques prévus pour la surveillance des frontières	X	Décret gouvernemental 17/1996	X	Programme PHARE de l'Union européenne; détection des matières dangereuses	Pages 9 et 10 du rapport
3	Contrôle des opérations de courtage, de commercialisation et de négociation ou de toute activité visant à faciliter la vente de biens et de technologies	X	Décret gouvernemental 16/2004 : matériel militaire			Pages 2 et 11 du rapport
4	Organismes et autorités chargés de l'application des mesures			X	Douanes et police financière	Page 3 du rapport

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes nucléaires et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
5	Législation relative au contrôle des exportations	X	1. Décret gouvernemental 16/2004 relatif à l'octroi de licences pour l'exportation, l'importation, le transfert et le transit de matériel militaire et d'assistance technique	X	Article 287 du Code pénal	Pages 2 et 6 du rapport
6	Régime de licences	X	2. Décret gouvernemental 50/2004 relatif à l'octroi de licences pour le commerce extérieur de biens et technologies à double usage 3. Décret gouvernemental 263/2004 relatif au contrôle des articles à double usage liés au nucléaire	X		
7	Octroi de licences individuelles	X				Page 11 du rapport
8	Octroi de licences générales					
9	Dérogations au régime de licences	X	À l'intérieur de la Communauté, libre circulation de toutes les marchandises, à l'exception de celles figurant sur la liste à l'annexe IV du Règlement CE n° 1504/2004 du Conseil			Page 14 du rapport de l'Union européenne
10	Conditions d'octroi de licences pour les biens susceptibles d'être exportés/visas					
11	Autorité nationale chargée de délivrer les autorisations	X	Bureau des licences commerciales	X	Consentement préalable de l'Office hongrois de l'énergie atomique	Pages 3 et 10 du rapport
12	Examen interinstitutions des licences	X	Comité sur l'octroi de licences pour le commerce extérieur de matériel militaire	?	Les Membres de l'Union européenne devraient consulter les autres Membres avant d'octroyer des licences	Page 3 du rapport Page 15 du rapport de l'Union européenne

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes nucléaires et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
13	Listes de contrôle	X	Les listes de contrôle des régimes internationaux sont incorporées dans les listes nationales			Page 12 du rapport
14	Mise à jour des listes	X	Les listes nationales sont mises à jour périodiquement			Page 12 du rapport
15	Mesures applicables aux technologies	X	Règlement CE n° 1504/2004 du Conseil			Page 14 du rapport de l'Union européenne
16	Mesures applicables aux vecteurs	X	Règlement CE n° 1504/2004 du Conseil			Page 14 du rapport de l'Union européenne
17	Contrôle des utilisateurs finals	X		X	Les violations sont sanctionnées	Page 7 du rapport
18	Mesures d'application générale					
19	Transferts immatériels					
20	Contrôle des biens en transit	X	Décret gouvernemental 16/2004 relatif à l'octroi de licences pour l'exportation, l'importation, le transfert et le transit de matériel militaire et d'assistance technique			Page 2 du rapport
21	Contrôle des transbordements		[Décret gouvernemental 16/2004			
22	Contrôle des réexportations		relatif à l'octroi de licences pour l'exportation, l'importation, le transfert et le transit de matériel militaire et d'assistance technique]			
23	Contrôle du financement					
24	Contrôle des services de transport					
25	Contrôle des importations	X	1. Décret gouvernemental n° 50/2004 2. Décret gouvernemental n° 16/2004	X	Article 287 du Code pénal	Pages 2, 9 et 11 du rapport

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes nucléaires et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
26	Principe d'extraterritorialité					
27	Autres					

Paragraphes 6, 7 et 8 d) – Listes de contrôle, assistance, information

État : Hongrie

Date du rapport : 27 octobre 2004

Pouvez-vous donner des informations sur les questions suivantes?		Oui		Observations
1	Listes de contrôle – biens/matériel/ matières/technologies	X	Les listes de contrôle du Groupe des fournisseurs nucléaires, du Groupe de l’Australie, du Régime de contrôle de la technologie des missiles, du Comité Zangger et de l’Arrangement de Wassenaar sont incorporées dans les réglementations nationales pertinentes. Les listes sont mises à jour périodiquement.	Page 12 du rapport
2	Listes de contrôle – autres			
3	Assistance offerte	X	La Hongrie est prête à partager ses données d’expérience en matière de mise en place et de maintien de contrôles efficaces des armes nucléaires, biologiques et chimiques, ainsi que des biens et technologies à double usage.	Page 13 du rapport
4	Assistance demandée			
5	Programmes d’assistance en place (bilatéraux/plurilatéraux/ multilatéraux)	X	La contribution de l’Union européenne au Partenariat mondial du G-8 visant à renforcer la sûreté et la sécurité nucléaires, la destruction des armes chimiques, le réemploi d’anciens scientifiques, le contrôle des exportations et la sécurité aux frontières.	Page 6 du rapport de l’Union européenne
6	Information à l’intention des industriels	X	Le Bureau des licences commerciales rend visite périodiquement aux producteurs de façon à ce qu’ils comprennent les contrôles à l’exportation qui s’appliquent. Des relations de travail étroites avec le secteur industriel établies par l’intermédiaire de comités réunissant les représentants des pouvoirs publics et de l’industrie, de séminaires de sensibilisation et d’ateliers.	Pages 3 et 15 du rapport

Pouvez-vous donner des informations sur les questions suivantes?		Oui		Observations
7	Information à l'intention du public	X	Des informations sont diffusées régulièrement au moyen des sites Web, des publications et des brochures du Gouvernement. Le Gouvernement encourage et appuie l'incorporation des questions relatives à la non-prolifération dans les programmes d'enseignement.	Page 15 du rapport